



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

trouvera dans une autre page du " Bulletin," le détail des contributions ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière du mois de septembre courant.

au bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a eu lieu le 24 septembre courant, à huit heures du soir.

Les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent verser le ou avant, le jour ci-dessus, indiqué le versement des contributions ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 29..... \$ 1 40

Total.....\$1 40

QUI A DROIT AUX SECOURS

Pour avoir droit aux secours pendant le mois courant, il faut avoir rien de dû à la Société et il faut que toutes les contributions du mois précédent aient été payées, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière du mois courant.

Celui qui est malade doit faire sa demande de secours d'après la formule " R " qui se trouve dans une autre colonne du " Bulletin " et l'adresser au président, au bureau de la Société où il est enregistré, en ayant le soin de l'accompagner du certificat de son médecin, sur la formule " S " qui se trouve dans une autre colonne du " Bulletin ".

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION ET AUX RÈGLEMENTS DU BUREAU PRINCIPAL ET DES SUCCURSALES

A une assemblée régulière du Bureau Principal, tenue le 13 août dernier, il a été proposé en troisième lecture et résolu :

Que la clause quatorze de l'article trois, constitution du Bureau Principal, soit révoquée et remplacée par la suivante :

" Tout aspirant devra, lors de son examen médical, signer en présence du médecin-examineur la déclaration contenue dans le blanc d'examen, formule No. 1, par laquelle déclaration il affirme avoir une pleine et entière connaissance de la constitution et des règlements de la Société, et s'engagera pour lui et ses ayants cause à reconnaître comme finale et non-sujette à appel toute décision prise en sa faveur ou contre lui, en conformité des articles de la constitution et des règlements."

1ère lecture le 30 juillet 1895.
2ème lecture le 6 août "
3ème lecture le 13 " "

P. BOUFFARD,
Sec.-Arch.

ÉTAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE, LE 15 AOÛT 1895.

RECETTES

Balance le 15 août 1895.....		\$5,138,08
Billet escompté à la Banque Nationale pour l'immeuble.....	2425 00	
G. R. Renfrew.....	1500 00	
Bulletin.....	5 25	
Règlements.....	2 40	
Livres.....	3 60	
Contributions aux malades.....	624 10	
do aux décès d'épouses.....	34 60	
do aux héritiers.....	1570 60	
Certificats de membres.....	24 50	
<i>Total des recettes</i>		\$6,190 05
<i>Total</i>		\$9,328 13

DÉBOURSÉS

Héritiers Th. Lessard.....	\$1000 00	
Allocations aux malades.....	399 20	
Médecins visiteurs.....	42 50	
Impression du Bulletin.....	25 00	
Immeuble.....	65 83	
Salaires.....	87 00	
Billet dû à la Banque du Peuple.....	2425 00	
Impressions et annonces.....	44 50	
Dépenses légales.....	12 00	
Auditeurs.....	5 00	
Frais de port.....	12 48	
Indicateur.....	5 00	
Succursale No 16.....	64 10	
Examens médicaux.....	28 00	
Bureaux de Perception.....	11 91	
Remboursement.....	35 20	
Frais de voyage à Suc. No 16.....	4 26	
Divers.....	29 35	
<i>Total des déboursés</i>		\$ 4,296 33
Balance au 15 août 1895:—En caisse.....	\$ 183 85	
Dépôt, Banque Nationale fol. 613.....	703 24	
" Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,627.....	4,144 71	
<i>Total en banque et en caisse</i>		5,031 80
<i>Total</i>		\$9,328 13

E. & O. E.

F.-A. GAUTHIER,
Comptable.D. O. GOULET,
Trésorier-Général.

Québec 15 août 1895.

Certifié correct

JOS. SAVARD,
ALEX. PAQUET,
Auditeurs.

Québec, 26 août 1895.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION ET AUX RÈGLEMENTS DU BUREAU PRINCIPAL ET DES SUCCURSALES

A une assemblée régulière du bureau principal, tenue le 27 août dernier, il a été proposé en troisième lecture et résolu :

I

Que la clause 10 de l'article 3, constitution du Bureau Principal (p. 17) soit révoquée et remplacée par la suivante :

10. Il paiera aussi :

Pour contribution mensuelle.....	\$0 10
Pour une copie des règlements.....	0 15
Pour un livret.....	0 50

II

Que la clause 14 de l'article 10, constitution du Bureau Principal, (p. 32) soit révoquée et remplacée par la suivante :

14. Ne pas accorder de secours à un sociétaire malade avant d'avoir obtenu du trésorier un certificat, écrit sur la demande de secours, établissant que celui qui demande les secours est en règle

avec la Société et qu'il a payé, à la date prescrite par les règlements ses contributions du mois précédant celui pendant lequel la demande de secours est faite, et indiquant la date à laquelle ce paiement a été fait.

III

Que les clauses 3, 4 et 5 de l'article 15 constitution du Bureau Principal (pp. 55 et 56) soient révoquées et remplacées par les suivantes :

BÉNÉFICES EN CAS DE MALADIE

3. La Société paie à tout sociétaire malade inscrit à la caisse de secours, sur présentation d'un certificat du visiteur spécialement nommé par le président à cette fin, la somme de six piastres par semaine, durant dix semaines de maladie, par période de douze mois. Il n'est rien payé pour les fractions de semaine. La date de la première maladie détermine l'époque où commence la période de douze mois.

AVIS DE MALADIE

4. Un sociétaire est réputé malade à compter du jour où il donne avis par écrit au président du bureau principal, suivant la formule "R". Cet avis doit être accompagné du certificat d'un médecin qui lui donne ses soins professionnels lequel certificat doit être fait suivant la formule "S". Sur rapport du visiteur spécialement nommé par le président constatant que ce sociétaire malade est dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif, les secours lui sont accordés à compter du huitième jour de la date de la réception de l'avis par le président. La première semaine de maladie n'étant jamais payable. Il est cependant loisible au président de dispenser de ces formalités le sociétaire réclamant qui s'est trouvé dans l'impossibilité de se conformer ; mais, dans ce cas, les secours ne sont accordés qu'en preuve jugée suffisante par le président.

5. Pour avoir droit aux secours accordés par la clause 3 du présent article et en toucher le montant, il faut :

1. Que le sociétaire qui les réclame soit, par suite de maladie grave ou d'accident corporel sérieux, survenus depuis son inscription à la caisse des secours, dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif ;

2. Qu'il soit sous les soins d'un médecin ;

3. Qu'il ne doive absolument rien à la Société et qu'il ait payé aux dates prescrites toutes les contributions exigées par les règlements alors en vigueur ou autres redevances envers la Société, quelque titre que ce soit.

4. Qu'il ait transmis au président du Bureau Principal en même temps que sa demande des secours, le certificat du médecin qui lui donne ses soins, tel que requis par la clause 4 du présent article.

5. Nulle demande de secours ne sera prise en considération aussi longtemps que les formalités susdites n'auront pas été remplies, et dans le cas de négligence à remplir ces formalités la demande de secours ne prendra effet que du jour où elles auront été finalement remplies.

6. Le certificat du médecin ou visiteur, spécialement nommé par le président à cette fin, est final et sans appel en faveur du sociétaire réclamant des secours, lequel n'a droit à rien quand le certificat constate que le réclamant n'est pas dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif.

SUCCURSALES

IV

Que la clause 24 de l'article 1 constitution des succursales (p. 80) soit révoquée et remplacée par la suivante :

24. Le comité de régie peut, par résolution à cette fin, autoriser le trésorier d'une succursale à payer les certificats de visiteurs et indemnité à la maladie des sociétaires inscrits à cette succursale et les comptes des médecins visiteurs, à même les sommes desquelles elle est tenue de faire remise au bureau principal. La remise au bureau principal de ces certificats et de ces comptes doit être acquittée, équivalant pour autant à la remise par chèque, mandat postal ou en espèces, tel que stipulé à la clause 22 du présent article.

Mais le bureau de direction peut en tout temps révoquer la résolution du comité de régie, selon qu'il le juge à propos. Une fois cette résolution révoquée, le comité de régie ne pourra plus passer telle résolution à moins d'en avoir au préalable obtenu l'autorisation du bureau de direction.

V

Que la clause 10 de l'article 3, constitution des succursales (p. 85) soit révoquée et remplacée par la suivante :

10. Il paiera aussi :
- Pour contribution mensuelle \$0 10
 - Pour une copie des règlements..... 0 15
 - Pour un livret..... 0 50

VI

Que la clause 14 de l'article 7, constitution des succursales (p. 95) soit révoquée et remplacée par la suivante :

14. Ne pas accorder de secours à un sociétaire malade avant avoir obtenu du trésorier un certificat, écrit sur la demande de secours, établissant que celui qui demande les secours est en règle avec la Société et qu'il a payé, à la date prescrite par les règlements, ses contributions du mois précédant celui pendant lequel la demande de secours est faite, et indiquant la date à laquelle ce paiement a été fait. Une fois les secours accordés conformément à cette clause, le président transmettra au bureau principal tous les documents rattachés à cette demande de secours.

VII

Que les formules "R" et "S" soient révoquées et remplacées par les suivantes :

FORMULE "R"

DEMANDE DE SECOURS EN MALADIE

189

M. LE PRÉSIDENT

Monsieur,

Conformément à la clause 5 de l'article 15 je vous informe que par suite de maladie je suis arrêté de mon travail et complètement incapable de vaquer à mes occupations et de livrer à un travail lucratif depuis le (donner la date et le jour) et que je désire retirer les secours accordés par la Société.

Conformément à la clause 3 de l'article 15 je vous inclus un certificat de mon médecin.

Votre etc.,

Adresse: No rue

FORMULES "S"

CERTIFICAT DE MÉDECINS

M. LE DOCTEUR

Monsieur,

La SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCH, vous prie de l'intérêt de votre client, M. (Donner le nom) de répondre aux questions suivantes :

— Quel était l'occupation de votre client lorsqu'il a requis des services professionnels ?

R. —

Q.—Travaillait-il ?

R. —

Q.—Quand avez-vous été appelé, pour la première fois à lui donner vos soins professionnels ?

R.—Le

Q.—A-t-il été sous vos soins depuis cette date et est-il encore ?

R.—

Q.—De quelle maladie souffre-t-il ?

R.—De

Q.—Quelle est la cause de cette maladie ?

R.—

Q.—La maladie est-elle grave ?

R.—

Q.—Quelle en sera la durée probable ?

R.—

Q.—Combien y a-t-il de pulsations par minutes ?

R.—

Q.—Combien y a-t-il de respirations par minutes ?

R.—

Q.—Quel est la température du malade ?

R.—

Q.—Etant donné la profession de votre client le considérez-vous dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif ?

R.—

Je soussigné médecin pratiquant à (Indiquer le nom de la localité) certifie que mes réponses aux questions ci-dessus sont vraies au meilleur de ma connaissance.

189

M. D.

ADRESSES PARTICULIÈRES DES TROIS PRINCIPAUX OFFICIERS DU BUREAU PRINCIPAL ET DE CHACUNE DES SUCCURSALES

BUREAU PRINCIPAL

- M. Joseph Dussault, *Président*, 76, rue St-Joseph, Québec.
- M. P. Bouffard, *Secrétaire*, 51, rue St-Pierre.
- M. D. Onésime Goulet, *Trésorier*, 345, rue de la Reine, Québec.

SUCCURSALE ST-JACQUES No 3.

- M. Edouard Dupont, *président*, 292, rue Champlain, Montréal.
- M. J. A. Alarie, *secrétaire*, 24^o rue Jacques-Cartier, Montréal.
- M. J.-B. Turcotte, *trésorier*, 379, rue Lagauchetière, Montréal.

SUCCURSALE BAIE ST-PAUL No 4.

- Rvd. M. A. Fafard, *ptre V. F. président.*
 - M. Didyme Simard, *secrétaire.*
 - M. Jos., T. Fortin, *trésorier.*
- } Baie St-Paul

SUCCURSALE ST-JEAN-BAPTISTE No 5

- M. H. Boulet, *président*, 18, rue Scott, Québec.
- M. Aibert Matte, *secrétaire*, 96, rue Ste-Elisabeth, Québec.
- M. Omer Poitras, *trésorier*, 103, rue St-Patrice, Québec.

SUCCURSALE DUROCHER No 6

- M. Joseph Dion, *président*, 784, rue St-Valier, Québec.
- M. Joseph Lauzon, *secrétaire*, 707, rue St-Valier, Québec.
- M. Alexandre Morency, *trésorier*, 177, rue Massue, Québec.

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 31 juillet 1895.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 82 74
Propositions.....	2 25
Contributions mensuelles.....	97 20
Règlements.....	4 80
Livrets.....	6 00
Contributions d'installation.....	12 00
Contributions aux décès d'épouses.....	30 10
Contributions aux malades.....	356 90
Contributions aux décès de sociétaires.....	911 35
Certificats d'admission.....	12 00
Bulletin.....	3 00
Collection.....
Divers.....
Examens médicaux.....	1 00
Total.....	\$1,519 34

DÉBOURSÉS	
Frais de port.....	\$ 2 98
Allocation aux malades.....	222 40
Médecins visiteurs.....	27 00
Divers.....	9 45
Distribution d'avis.....	7 17
Propositions de sociétaires.....	9 00
Bureaux de Perceptions.....	51 60
Total des déboursés.....	\$ 329 60
Payé à la caisse générale.....	1069 95
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	119 79
Total.....	\$ 1519 34

ST-MICHEL No 2

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 6 33
Propositions de membres.....	0 50
Examens médicaux.....	1 00
Contributions mensuelles.....	3 60
" aux veufs.....
" malades.....	17 60
" héritiers.....	36 00
Règlements.....	0 80
Livrets.....	1 00
Divers.....
Certificats d'admission.....	2 75
Installation.....	2 00
Bulletin.....	0 50
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 72 08

DÉBOURSÉS	
Médecin visiteur.....	\$
Distribution d'avis.....
Loyer.....	1 00
Examens médicaux.....	1 00
Secours aux malades.....
Règlements.....
A7c sur charte.....
Frais de port.....	0 40
Divers.....	3 75
Total des déboursés.....	6 15
Payé au B. P.....	56 85
Balance au 31 juillet 1895.....	9 08
Total.....	\$ 72 08

ST-JACQUES No 3

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 14 18
Proposition de sociétaire.....	0 25
Contributions mensuelles.....	5 40
Contributions aux décès d'épouses.....	1 00
Contributions aux malades.....	23 00
Contributions aux décès de sociétaires.....	56 00
Règlements.....	0 80
Livret.....	1 50
Contribution d'installation.....	3 00
Certificat d'admission.....	4 50
Bulletin.....	0 50
Intérêt sur argent en banque.....
Bureau Principal.....
Total.....	110 93

DÉBOURSÉS	
Allocations aux officiers.....	\$
Loyer.....
Frais de port.....	0 60
Divers.....
Allocation aux malades.....	12 00
Médecins visiteurs.....
Livrets et Règlements.....	0 70
Distribution d'avis.....
Examens médicaux.....
Total des déboursés.....	\$ 13 30
Payé au B.P.....	73 00
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	24 63
Total.....	\$ 110 93

BAIE ST-PAUL No 4.

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 44 91
Propositions de sociétaires.....
Contribution mensuelle.....	6 70
Contributions aux décès d'épouses.....
Contribution aux malades.....	21 20
Contribution aux décès de sociétaires.....	67 00
Règlements.....
Livrets.....
Certificat d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....
Collection.....
Total.....	\$ 139 81

DÉBOURSÉS	
Distribution d'avis.....	20
Collection.....
Divers.....
Allocation aux malades.....	6 00
Frais de port.....	0 63
Médecins visiteurs.....	1 00
Livrets et Règlements.....
Ameublement.....
Proposition.....
Allocation aux officiers.....
Frais du délégué.....
Total des déboursés.....	\$ 7 83
Payé au B. P.....	81 20
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	50 78
Total.....	\$ 139 81

ST-JEAN-BAPTISTE No 5

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 37 47
Propositions de sociétaires.....	0 75
Contributions mensuelle.....	6 30
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	21 60
Contributions aux décès de sociétaires.....	54 00
Règlements.....
Livret.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Installation.....
Bureau Principal.....
Intérêt.....
Total.....	\$ 119 12

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 4 00
Frais de port.....
Divers.....
Allocation aux malades.....
Médecins-visiteurs.....
Livrets et Règlements.....
Proposition d'admission.....
Allocation aux officiers.....
Impressions.....
Distribution d'avis.....
Total des déboursés.....	\$ 4 00
Payé au B. P.....	75 60
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	39 52
Total.....	\$ 119 12

DUROCHERS No 6

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 10 22
Propositions de sociétaires.....	1 75
Contributions mensuelle.....	8 80
Contributions aux décès d'épouses.....	1 50
Contributions aux malades.....	38 20
Contributions aux décès de sociétaires.....	90 70
Règlements.....	0 90
Livrets.....	1 50
Certificat d'admission.....	4 00
Contribution d'installation.....	3 00
Bulletin.....	0 75
Bureau Principal.....
Intérêt.....
Total.....	\$ 161 32

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 5 00
Distribution d'avis.....	1 03
Allocation aux malades.....	24 10
Médecins visiteurs.....	3 50
Divers.....	17 80
Impressions.....
Frais de port.....	0 50
Propositions d'admission.....
Ameublement.....
Allocations aux officiers.....
Fête de la St-Jean-Baptiste.....
Total des déboursés.....	\$ 51 83
Payé au B. P.....	107 65
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	1 84
Total.....	\$ 161 32

ST-AMBROISE No 7

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 22 03
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelle.....	5 00
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	20 00
Contributions aux décès.....	50 00
Règlements.....
Livrets.....
Certificats d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....
Divers.....	1 00
Total.....	\$ 98 03

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 1 50
Frais de port.....	0 27
Propositions d'admissions.....
Allocation aux malades.....	24 00
Divers.....	6 50
Médecins visiteurs.....
Livrets et Règlements.....
Livrets et règlements.....
Remboursement.....	2 50
Total des déboursés.....	\$ 34 77
Payé B. P.....	39 50
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	23 76
Total.....	\$ 98 03

ST-RAYMOND No 8

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 2 25
Propositions de sociétaires.....	1 25
Contributions mensuelle.....	4 10
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	16 40
Contributions aux décès de sociétaires.....	42 00
Règlements.....
Livrets.....
Contribution d'installation.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 66 00

DÉBOURSÉS

Allocations aux officiers.....
Loyer.....	\$ 1 50
Frais de délégué.....
Allocation aux malades.....	12 00
Divers.....
Médecins visiteurs.....	2 00
Proposition d'admission.....	1 30
Livrets et Règlements.....
Examens médicaux.....
Frais de port.....	0 42
Distribution d'avis.....
Total des déboursés.....	\$ 16 92
Payé au B. P.....	44 40
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	4 68
Total.....	\$ 66 00

ST-ALBAN No 9

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 17 29
Propositions de sociétaires.....	0 25
Contributions mensuelles.....	2 90
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions à la maladie.....	11 60
Contributions pour décès de sociétaires.....	29 00
Règlements.....
Livrets.....
Installations.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 61 04

DÉBOURSÉS

Distribution d'avis.....	\$ 0 30
Frais de port.....	0 30
Proposition d'admission.....
Loyer.....	1 00
Divers.....	0 25
Règlements.....
Livrets.....
Allocation aux malades.....
Médecins visiteurs.....
Frais du délégué.....
Total des déboursés.....	\$ 1 85
Payé au Bureau Principal.....	40 60
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	18 59
Total.....	\$ 61 04

ST-JOSEPH No 10

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 25 27
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	3 70
Contributions pour décès d'épouses.....	1 00
Contributions pour maladie.....	16 60
Contributions pour décès de sociétaires.....	37 00
Règlements.....	0 80
Livrets.....	1 00
Installations.....	2 00
Certificats d'admission.....	2 50
Bulletin.....	0 50
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 100 37

DÉBOURSÉS

Frais de port.....	\$ 0 46
Loyer.....	0 55
Médecins visiteurs.....
Règlements.....
Livrets.....
Divers.....
Proposition de sociétaires.....
Allocation aux malades.....
do Officiers.....
Total des déboursés.....	\$ 1 01
Payé au Bureau Principal.....	57 60
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	41 76
Total.....	\$ 100 37

SUCCURSALE MONTMCKENCY No 11

RECETTES

Balance en caisse 30 juin 1895.....	\$ 49 03
Proposition de sociétaires.....	0 51
Contributions mensuelles.....	13 60
Contributions aux décès d'épouses.....	1 00
Contributions aux malades.....	56 60
Contributions aux décès de sociétaires.....	132 00
Règlements.....	0 60
Livrets.....	1 00
Installation.....	2 00
Certificats d'admission.....	2 25
Bulletin.....	0 50
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 259 08

DÉBOURSÉS

Frais de port.....	\$ 2 53
Allocations aux officiers.....
Rembourcement.....	0 25
Loyer, un mois.....	3 50
Impression d'avis.....
Divers.....	2 60
Propositions de sociétaires.....
Allocation aux malades.....	48 00
Médecins visiteurs.....
Percepteurs.....	11 91
A compte sur emprunt du B. P.....
Total des déboursés.....	\$ 68 79
Payé au B. P.....	132 41
Balance en caisse 31 juillet 1895.....	57 88
Total.....	\$ 258 08

CHICOUTIMI No 12

RECETTES

Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 10 78
Propositions de membres.....	0 25
Examen médical.....
Contribution mensuelle.....	4 20
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	10 80
Contributions aux héritiers.....	35 00
Règlements.....	0 40
Livrets.....	0 50
Installation.....	1 00
Certificat d'admission.....	1 25
Bulletin.....	0 25
Intérêt.....	0 33
Total.....	\$ 64 76

DÉBOURSÉS

Propositions de membres.....	\$
Loyer.....	4 00
Livrets.....
Règlements.....
A compte sur charte, livres &c.....
Divers.....
Secours aux malades.....	6 00
Médecins visiteurs.....	1 50
Allocations aux officiers.....
Total des déboursés.....	\$ 11 50
Payé au Bureau Principal.....	39 80
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	13 46
Total.....	\$ 64 76

ROBERVAL No 13

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 11 39
Propositions de sociétaires
Examens médicaux.....
Contributions mensuelles.....	2 60
Contributions aux décès d'épouses.....	0 50
Contributions aux malades.....	9 90
Contributions aux décès de sociétaires.....	26 00
Règlements.....	0 40
Livrets.....	0 50
Installations.....
Certificats d'admission.....	1 25
Bulletin.....	0 25
Total.....	\$ 52 79

DÉBOURSÉS	
Divers.....
Remboursements.....	\$ 0 18
Loyer, 2 mois.....
Livrets et règlements.....
Frais de port et divers.....	0 27
Distribution d'avis.....	0 25
Secours aux malades.....
Examens médicaux.....	2 00
Frais de collection.....
A compte sur charte.....
Total des déboursés.....	\$ 2 70
Payé au B. P.....	35 65
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	14 44
Total.....	\$ 52 79

HÉBERTVILLE NO 14

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 6 95
Propositions de sociétaires
Examens médicaux.....
Contributions mensuelles.....	1 80
Contributions aux décès d'épouses.....	0 50
Contributions aux malades.....	7 90
Contributions aux décès de sociétaires.....	18 00
Règlements.....	0 40
Livrets.....	0 50
Installations.....	1 00
Certificats d'admission.....	1 25
Bulletin.....	0 25
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 38 55

DÉBOURSÉS	
Remboursement.....	\$
Délégué.....
Loyer mois.....	0 40
Livrets et règlements.....
Frais de port.....	0 24
Distribution d'avis.....
Secours aux malades.....
Examens médicaux.....
Frais de collection.....
A compte sur charte.....
Propositions de membres.....
Total des déboursés.....	\$ 0 64
Payé au B. P.....	27 90
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	10 01
Total.....	\$ 38 55

SUCCURSALE STE-HÉNÉDINE No 15

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 16 93
Propositions de membres.....
Examen médical.....
Contribution mensuelle.....	2 30
Contribution aux décès d'épouses.....
Contribution aux malades.....	8 40
Contribution aux décès de sociétaires.....	23 00
Règlements.....
Livret.....
Installation.....
Certificat d'admission.....
Contribution au Bulletin.....
Total.....	\$ 50 63

DÉBOURSÉS	
Délégué.....	\$
Loyer 4 mois.....	4 00
Frais de postage.....	0 18
Distribution d'avis.....
Secours aux malades.....
Livrets 22 @ 50 cts.....
Règlements 22 @ 30 cts.....
Examens médicaux.....
Bureau Principal etc sur charte
Total des déboursés.....	\$ 4 18
Payé au B. P.....	31 40
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	15 05
Total.....	\$ 50 63

L'ISLET No 16

RECETTES	
Balance en caisse le 30 juin 1895.....	\$ 8 42
Propositions de membres.....
Examens médicaux.....
Bulletin.....
Règlements.....
Livrets.....
Installation.....
Contributions mensuelles.....	1 70
Contributions aux malades.....	6 80
Contributions aux veufs.....
Contributions aux héritiers.....	17 00
Certificats d'admission.....
Total.....	\$ 33 92

DÉBOURSÉS	
Secours aux malades.....	\$ 6 00
Frais de Port.....	0 37
Livrets.....
Règlements.....
Aç sur chartes, livres &c.....
Examens médicaux.....
Total des déboursés.....	\$ 6 37
Payé au B. P.....	17 80
Balance en caisse le 31 juillet 1895.....	9 75
Total.....	\$ 33 92

SUCCURSALE ST-EUGENE No. 17

RECETTES		DEBOURSÉS	
Balanco en caisse le 30 juin.....	\$ 1 69	Frais de Port.....	\$ 0 20
Proposition de membres.....	Secours aux malades.....
Examens médicaux.....	Examens médicaux.....
Contributions mensuelles.....	1 50	Règlements.....
do aux veufs.....	Livrets.....
do aux malades.....	4 80	A/c sur charte.....
do aux héritiers.....	15 00	Médecins-visiteurs.....
Règlements.....		
Livrets.....	<i>Total des déboursés.....</i>	<i>\$ 0 20</i>
Installation.....	Payé au B. P.....	19 80
Certificats d'admission.....	Balanco en caisse 30 juillet.....	2 99
Bulletin.....		
Total.....	\$ 22 99	Total.....	\$ 22

STE-ANNE LAPOCATION No 18

RECETTES		DEBOURSÉS	
Balanco en caisse le 30 juin.....	\$ 10 27	Délégué.....	\$
Propositions de membres.....	Frais de Port.....
Examens médicaux.....	Livrets.....
Bulletins.....	Règlements.....
Règlements.....	Acompte sur charte, livres, &c.....
Livrets.....	Examens médicaux.....
Installations.....		
Contributions mensuelles.....	1 70	<i>Total des déboursés.....</i>	<i>\$</i>
Contributions aux malades.....	6 80	Payé au B. P.....	23 80
Contributions aux veufs.....	Balanco en caisse le 31 juillet 1895.....	11 97
Contributions aux héritiers.....	17 00		
Certificats d'admission.....		
Total.....	\$ 35 77	Total.....	\$ 35

SUCCURSALE KAMGURASKA No 20

RECETTES		DEBOURSÉS	
Balanco en Caisse le 30 juin 1895.....	\$ 7 25	Frais de Port.....	\$ 0 30
Propositions de membres.....	Examens médicaux.....
Examens médicaux.....	Secours aux malades.....	18 00
Contributions mensuelles.....	1 40	Médecins visiteurs.....
do aux veufs.....	Règlements.....
do aux malades.....	5 20	Livrets.....
do aux héritiers.....	14 00	A/c sur charte.....
Règlements.....	Délégué.....
Livrets.....		
Installation.....	<i>Total des déboursés.....</i>	<i>\$ 18 30</i>
Certificats d'admission.....	Payé au B. P.....	1 20
Bulletin.....	Balanco en caisses au 30 juillet.....	8 35
Bureau Principal.....		
Total.....	\$ 27 85	Total.....	\$ 27

CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES
APPEL No 29

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er septembre 1895.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque de cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le de la dernière assemblée du mois septembre courant.

Pour le décès No. 30—\$0.70.

Pour le décès No. 31— 0.70.

Par ordre du Bureau de Direction.

Total.....\$1.40

D. O. GOULET, Trésorier du B. P.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où en-registré	Date du décès	Cause du décès
30	L. Elz. Trudel	Mécanicien	49	Hedleyville	27 mars 1893	S. i	20 juin 1895	Jaunisse
31	Félix Pépin	Menuisier	22	St-Roch de Québec	7 février 1893	B. P.	25 juin 1895	Tuberculose